



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISCOURS

Paris, le 9 juin 2020

Plan de soutien à la filière aéronautique

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et messieurs,

La philosophie du plan présenté aujourd'hui est claire : protéger le secteur aéronautique français face à la crise inédite que nous traversons et accélérer sa transformation écologique, pour en faire un leader mondial de l'aviation zéro carbone.

Il s'agit donc de sauver une industrie qui représente près de 200 000 emplois directs en France, tout en la transformant pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre de l'aviation mondiale.

Avec ce plan, nous allons augmenter massivement les dépenses en R&D pour accélérer l'émergence d'une aviation décarbonée et positionner la France et l'Europe en leadership sur ce marché.

Face aux difficultés économiques immédiates, il y a un risque évident de baisse des dépenses de R&D, d'innovations et d'ingénierie.

Ce serait évidemment une erreur pour l'avenir économique de la filière, une erreur pour le maintien des 35 000 ingénieurs qui travaillent dans la R&D de ce secteur en France, et une erreur, bien sûr, pour la lutte contre le dérèglement climatique.

C'est bien maintenant qu'il faut investir pour avoir le plus tôt possible des modèles d'avions ultra sobres en énergie et en termes d'émissions de gaz à effet de serre et répondre ainsi aux exigences de l'Accord de Paris.

Ces investissements sont également cruciaux parce qu'ils vont nous permettre d'imposer un modèle d'aviation bas carbone à l'échelle mondiale.

Verdir notre industrie aéronautique, c'est verdir l'aviation à l'échelle de la planète.

Aujourd'hui, 50% des avions dans le monde sont des Airbus. De la même manière, Safran fabrique les moteurs de 70% des avions court-moyen-courriers dans le monde.

Avec ce plan nous avons donc la capacité de fixer les nouveaux standards écologiques de l'aviation mondiale dans les années à venir.

Pour atteindre cet objectif, les pouvoirs publics vont investir 1,5 milliards d'euros d'ici fin 2022 pour soutenir la R&D dans le secteur aéronautique.

Ces investissements correspondent à une augmentation massive du budget du Conseil pour la recherche aéronautique civile, le CORAC. Au total, ils seront composés de 1.1 Md€ de l'Etat et de 400 m€ de fonds européens.

Dès 2020, nous passons de 135 millions d'euros d'investissements à la R&D initialement prévus, à 300 millions d'euros, puis à 600 millions en 2021 et 2022, en faveur de technologies de rupture vers l'avion zéro carbone.

Très concrètement, ce plan vise notamment à préparer le successeur de l'A320 qui est actuellement l'avion commercial le plus vendu dans le monde, en développant pour le début de la décennie 2030 un avion court et moyen-courrier ultra sobre en consommation de carburant - avec un objectif de -30% de consommation - et en préparant pour 2035 le passage à l'hydrogène pour un avion « zéro émissions ».

Dès avant ces mises en service, entre 2026 et 2028, un prototype pourra être présenté. C'est donc une accélération de 10 ans par rapport aux objectifs initiaux de la filière qui étaient fixés à 2045. C'est une accélération que j'appelais de mes vœux, nous avons eu l'occasion d'en parler, Messieurs les présidents, et ça nous permettra de fixer les nouveaux standards mondiaux d'avions de ligne zéro carbone.

Le plan prévoit également un nouvel appareil régional hybride avant la fin de la décennie et la préparation d'autres aéronefs ultra-sobres, qu'ils s'agissent d'hélicoptères, de drones ou d'autres appareils d'aviation générale.

Ces investissements vont bénéficier à l'ensemble des territoires, il faut avoir en tête que les régions des Hauts de France, des Pays de la Loire, de l'Île de France, de la Nouvelle Aquitaine, du Grand Est, du PACA, Normandie, et, bien sûr, de l'Occitanie, accueillent des entreprises et des savoir-faire aéronautiques.

Protéger le secteur et accélérer sa transition écologique, c'est donc la ligne que nous suivons, et que nous suivons pour toutes les mesures prises pour faire face à la crise.

C'est le cas pour Air France, avec un plan qui s'accompagne d'exigences écologiques fortes, telles que la réduction des liaisons domestiques pour lesquelles il existe une alternative ferroviaire à moins de 2h30.

C'est le cas pour le plan automobile qui doit faire de la France un pays leader de la voiture électrique.

-C'est donc la logique que nous renouvelons aujourd'hui pour la filière aéronautique, pour préserver l'emploi et asseoir sa position de leader sur le marché de l'aviation zéro carbone.

Je vous remercie.

Service presse d'Élisabeth Borne,
ministre de la Transition écologique et solidaire :
Tél : 01 40 81 18 07
Mél : presse@ecologique-solidaire.gouv.fr